

Arras, le 22 mars 2019

## Repérage et traitement d'une pollution entre Berck et Oye-Plage

Une pollution maritime (petites boulettes blanches) a été constatée le 18 mars dernier le long du littoral de la Côte d'Opale, de Berck à Oye-Plage.

Le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE), situé à Brest, a procédé à une analyse du polluant : **il s'agit de paraffine.**

La paraffine ne présente pas de danger pour la santé publique ou pour la faune et la flore. Elle n'a aucun impact sur les exploitations conchylicoles ou la pêche à pied.

Les communes touchées ont été invitées à procéder au nettoyage des plages en rappelant la nécessité de porter des gants de protection. La paraffine ne nécessitant pas de traitement particulier, elle peut être valorisée en incinération ou envoyée dans la filière classique de traitement des déchets.

Il est conseillé aux promeneurs de ne pas toucher ni d'ingérer ces boulettes de paraffine.